

2 orig + 1 copie compt
21-2-57

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de Rochefort

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Département de Charente-
Maritime

Séance du 28 Janvier 1957

OBJET :

Expropriation DESTOUR
Frais de la Commission
arbitrale

Le vingt huit Janvier 1957, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. BRUSSET Max, Maire.

57015

Etaient présents : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU, COUZINET, GAUSSEL, BARROT, COUNIL, GUILLAUD, BROTRÉAU BARRIERE, DOMECCQ, BOURDEILLE, ROCHEDEREUX, GRUSSENMEYER, DUFOUR PAPEAU et GUICHAOUA.

Représentés : Melle Pouché par M. Rochedereux
M. Narteau par M. Grussenmeyer
M. Laurent par M. Barrot
M. Etcheber par M. Barrière
M. Pouget par M. Council.

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 13 Fev. 1957
Le Sous-Préfet : Illisible.

M. Barrière a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal


Vu l'état de liquidation de frais présenté par M. le Président de la Commission arbitrale d'évaluation chargée de statuer sur les indemnités dues à l'indivision Destour Venthenat, Charrieron, Blondet

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances autorise

- le mandatement des sommes dues par la commune de Royan à la Commission arbitrale d'évaluation chargée de statuer sur les indemnités due à l'indivision Destour, Charrieron, Blondet, Venthenat, pour expropriation d'un bois taillis sis au lieu dit le bois du Parc et se montant à 28.321 frs

- dit que la dépense sera mandatée ch XXI, dépenses imprévues.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 19 Février 1957
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,


POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,
Signé : Seugnet